

Published on ADAGP (<https://www.adagp.fr>)

[Accueil](#) > L'ADAGP peut-elle percevoir le droit de suite des auteurs non membres ?

---

Le droit de suite ne relevant pas d'une gestion collective, en France, l'ADAGP ne peut percevoir le montant des droits que pour les auteurs qu'elle représente.

---